



Circuit n°104



10.9 km



2h30



Balises : jaune



Départ : Place de l'église
Emprunter la rue des combattants
d'AFN situé de l'autre côté de la D54
- Puis la rue des côtes Martais.



Au creux des chemins Maillet

Le bocage

La région naturelle du Boischaud Sud, qui occupe le quart sud-est de l'Indre, est sans conteste un pays de bocage authentique. Le paysage est marqué par une activité majoritairement d'élevage, caractérisée par des champs de pâturage. Ceux-ci sont structurés selon un maillage bocager plus ou moins dense selon les secteurs. La commune de Mailliet se caractérise par un bocage dense et de très nombreuses haies délimitant les parcelles.

« ... rien d'extraordinaire dans cette nature paisible ; mais un développement grandiose de terres cultivées, un morcellement infini de champs, de prairies, de taillis et de larges chemins communaux offrant la variété des fermes et des nuances, dans une harmonie générale de verdure sombre tirant sur le bleu » - Le Meunier d'Angibault, George Sand.

① Eglise Saint-Martin

Construite en 1875, l'édifice est venu remplacer une autre église, qui menaçait de s'effondrer et qui devait remonter à la fin du XI^e siècle. Elle comporte un chœur, ayant été refait en premier, voûté d'ogives avec, du côté nord, un arc en plein cintre donnant sur une chapelle latérale également voûtée d'ogives. La nef à trois travées est couverte d'une voûte en bois à pans coupés dont la charpente est apparente.

Dans la chapelle latérale, on peut voir une Vierge à l'Enfant en bois polychrome difficile à dater. Le portail d'entrée s'ouvre dans une haute façade de pierre qui est plaquée de façon insolite contre le clocher couvert d'ardoises. Source : À la découverte des églises de l'Indre.

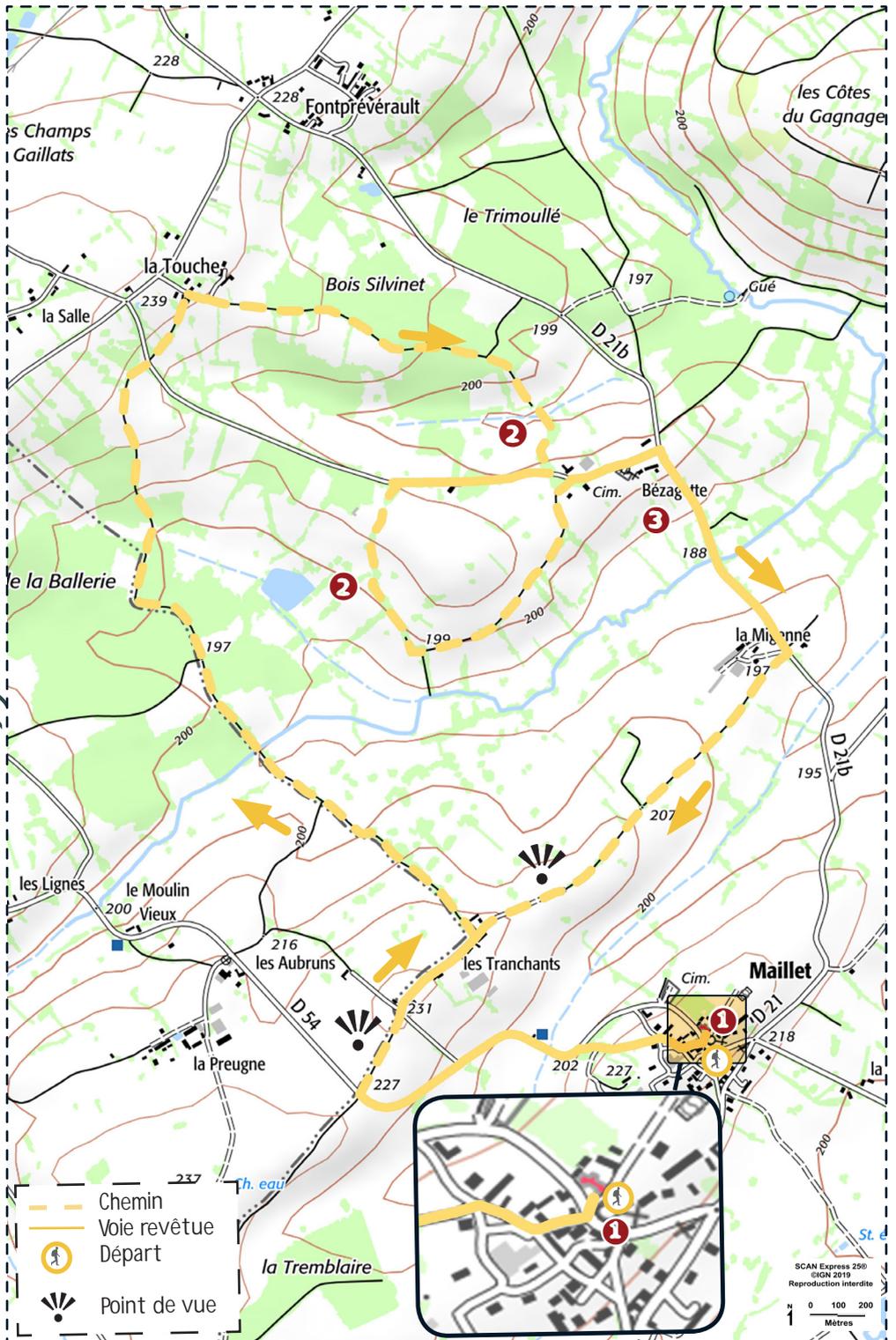
② Les chemins creux

Les chemins creux étaient perçus dès les années 50 comme des obstacles au progrès. Bien peu ont survécu aux différents remembrements des années 1970-80 et pourtant, ils constituent un élément essentiel du patrimoine bocager berrichon.

La création de ces chemins : à l'automne, les paysans clôturaient les chemins et y faisaient paître leurs bêtes. À la fin de l'hiver, ils ramassaient le mélange de feuilles mortes et d'excréments et le répandaient dans les champs pour en amender la terre, par manque de paille. Ils prélevaient à chaque fois un peu de terre et finissaient par creuser de plus en plus profondément le chemin, une situation aggravée par les traces des charrettes et par le ruissellement, car ces chemins descendaient souvent vers un ruisseau.

Autre explication : cette morphologie résulterait de l'élévation, par les paysans, de deux talus sur les côtés, enrichis par le substrat d'un éventuel fossé longeant le chemin afin de l'assainir.

Au creux des chemins - 10,9 km



③ La chapelle de Bezagette

Autrefois, Bézagette était une paroisse qui regroupait une douzaine de villages au nord du territoire actuel des communes de Maillet et de Malicornay. La commune a été rattachée à celle de Maillet en 1826. L'église primitive, étant en très mauvais état, a été remplacée en 1871 par l'église actuelle, plus petite, sur les plans de l'architecte Alfred Dauvergne. Elle est dédiée à Saint Germain.

On y célèbre encore tous les 15 août la « messe des moissons ». La chapelle possède une nef à deux travées dont la voûte de bois à pans coupés est à caissons. Une troisième travée, sous le porche, est séparée du reste de la nef par un arc en plein cintre. Le clocher couvert d'ardoises s'élève au-dessus de cette travée.
Source : À la découverte des églises de l'Indre.

L'eau à Maillet

La randonnée permet de découvrir le cheminement et l'usage de l'eau par les ruisseaux, la station de pompage, le château d'eau, le lavoir ou encore les étangs. La commune de Maillet possède son propre Syndicat des Eaux. Il dessert par quatre captages avec des puits de 96 à 187 mètres de profondeur. Un conducteur « géant », de 300 mm de diamètre, approvisionne en complément le Syndicat voisin du Val de Creuse à Saint-Plantaire.

Le Creuzançais est un affluent de la Bouzanne Le cours d'eau à une longueur de 28,2 km. Il prend sa source à 218 m d'altitude, près du lieu-dit « Charon », sur le territoire de la commune d'Orsennes. Son confluent avec la Bouzanne, se situe dans le département de l'Indre, à 134 m d'altitude, sur le territoire de la commune d'Arthon. Le Creuzançais traverse cinq communes : Arthon, Bouesse, Buxières-d'Aillac, Maillet et Orsennes.

Réalisé par le service tourisme de la Communauté de Communes la Châtre / Ste Sèvre



Renseignements : 02 54 48 22 64
Fiches à télécharger sur le site
www.pays-george-sand.com